



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON cedex  
Tél. 04 92 21 35 97  
Fax 04 92 20 38 90  
accueil@ccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr

Assainissement

**DELIBERATION**  
**N°2013-054 du 09 avril 2013**

**OBJET : Participation de la CCB à l'observatoire environnemental du programme d'actions sur le bassin Haute Durance menées par le SMADESEP**

Rapporteur : M. le Président

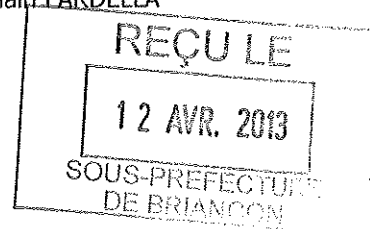
Le 09 avril 2013 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 03 avril 2013 en la salle du Conseil les Cordeliers sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 40

Présents : 31

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 34



M. Xavier CRET est nommé secrétaire de séance.

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM, Mme Francine DAERDEN, M. Maurice DUFOUR, Mme Marie-Hélène PONSART (représentant Mme Marie MARCHELLO), M. Eric PEYTHIEU, Mme Renée PETELET, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Philippe SEZANNE, Mme Mireille FABRE, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Christine VALLA, M. Pierre BOUVIER (représentant M. Guy HERMITTE), M. Roger GUGLIELMETTI (représentant M. Marc FORNESI), M. Christophe MARTIN, M. Jacques DEYME, M. Henry-Pierre ROUX, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Henry RAOUX, M. Roger PERINET, M. Patrick REY, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL, M. Sébastien FINE.

**Avaient donné pouvoir :** Mme Marie MARCHELLO à Mme Marie-Hélène PONSART  
M. Guy HERMITTE à M. Pierre BOUVIER  
M. Marc FORNESI à M. Roger GUGLIELMETTI

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011 portant compétence en matière d'assainissement,

**Considérant** la démarche de Contrat de bassin-versant portée par le S.M.A.D.E.S.E.P. sur l'intégralité de la Durance amont, et la convention cadre signée à cet effet avec les collectivités partenaires de cette démarche ;

**Considérant** que l'observatoire environnemental s'inscrit dans les objectifs du 10<sup>ème</sup> programme de l'Agence de l'Eau RMC en proposant un suivi de la qualité des eaux de surface et souterraines ;

**Considérant** l'intérêt de définir et quantifier les besoins du milieu par la mise en œuvre d'une surveillance de divers indicateurs environnementaux, et, pour ce faire, de recruter un animateur et d'acquérir du matériel ;

**Vu** l'avis favorable de la Commission Technique Environnement et Développement Durable en date du 4 mars 2013,

**Vu** l'avis favorable du Bureau en date du 4 mars 2013,

**Le Conseil Communautaire à l'unanimité,**

- Approuve la réalisation de l'observatoire environnemental
- Approuve le plan de financement prévisionnel tel qu'envisagé ci-après :

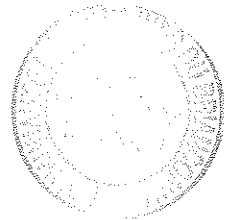
Recettes		Dépenses	
Cofinancements publics (80%) :	66 933,00 €	Observatoire environnemental	83 667,00 €
Autofinancement (20%) :	16 734,00 €		
dont			
S.M.A.D.E.S.E.P. (10%)	8 367,00 €		
CC Briançonnais (4,5%)	3 765,00 €		
CC Pays des Ecrins (2,25%)	1 882,50 €		
CC Guillestrois (2,25%)	1 882,50 €		
CC Ubaye Serre-Ponçon (1%)	837,00 €		
<b>Total :</b>	<b>83 667,00 €</b>	<b>Coût total :</b>	<b>83 667,00 €</b>

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Le Président,



**Alain FARDELLA.**



Date dépôt S.P. : 12 AVR. 2013

Date affichage : 12 AVR. 2013